

## **RAPPORT DE LA DIXIEME REUNION DE LA COMMISSION**

(Hobart, Australie, du 21 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1991)

### OUVERTURE DE LA REUNION

1.1 La dixième réunion annuelle de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique s'est tenue à Hobart, en Tasmanie (Australie), du 21 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1991, sous la présidence de Monsieur l'Ambassadeur Jorge Berguño (Chili).

1.2 Tous les Membres de la Commission étaient représentés : Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Chili, Communauté économique européenne, France, Allemagne, Inde, Italie, Japon, République de Corée, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Etats-Unis d'Amérique.

1.3 Conformément à l'usage établi, les Etats adhérents étaient invités à assister à la réunion en tant qu'observateurs et les Pays-Bas et l'Uruguay y étaient présents à ce titre.

1.4 L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Commission océanographique intergouvernementale (COI), l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), la Commission internationale baleinière (CIB), le Comité scientifique pour les recherches antarctiques (SCAR), le Comité scientifique de la recherche océanique (SCOR) et la Coalition de l'Antarctique et de l'océan Austral (ASOC) étaient invités à assister à la réunion en tant qu'observateur. La COI, la CIB, le SCAR et l'ASOC étaient représentés.

1.5 La liste des participants figure à l'annexe 1; celle des documents présentés lors de la réunion, à l'annexe 2.

1.6 La réunion a été ouverte par son Excellence le Général Phillip Bennett, AC, KBE, DSO, gouverneur de la Tasmanie.

1.7 Dans son discours d'ouverture, le gouverneur a félicité la Commission des travaux qu'elle avait accomplis au cours des dix années écoulées depuis la signature de la Convention et a tout particulièrement évoqué la réussite du développement du programme scientifique de la CCAMLR auquel contribuent activement la plupart des Membres, ainsi que l'adoption des mesures de conservation dont les résultats commencent à se faire sentir notamment en ce qui concerne le repeuplement des populations décimées de certaines espèces de poissons et la réussite de la mise

en oeuvre d'un système de contrôle international des opérations de pêche en Antarctique. Le gouverneur a également rappelé l'importance de la coopération internationale dans les affaires antarctiques auxquelles la CCAMLR a apporté une contribution notable depuis son établissement.